


FONTAINE FUCHS ECO BIO FONTAINE BIOLOGIQUE

DEFINITION

Fontaine du concept de nettoyage biologique **ENVIRO WASH** qui combine les propriétés d'une lessive de pH neutre, le SPECINET BIO FLUIDE, et le principe de biodégradation des salissures organiques par des enzymes libérées par le filtre SPECINET BIO FILTRE.

DESCRIPTION

- Poste de lavage de pièces mécaniques rotomoulé en PE HD
- Thermostat maintenant la température à 40°C
- Détecteur de niveau bas
- Charge utile admissible : 160 Kg
- Contient 80 litres de lessive
- Filtration par le Bio Filtre à 50 µm

Utilisation d'une lessive, SPECINET BIO FLUIDE, de pH neutre, biodégradable, sans phosphate, sans soude, non étiquetable, sans formaldéhyde. SPECINET BIO FLUIDE est agréé 

FACILITE ET CONFORT D'UTILISATION

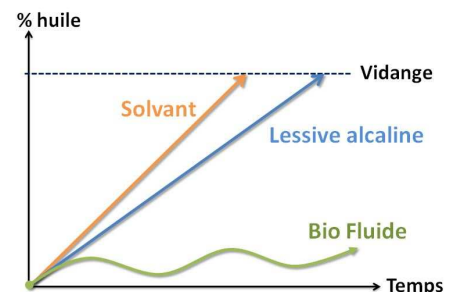
- Possibilité de travailler avec le pinceau ou le col de cygne
- Maintenance simplifiée
- nettoyage du filtre corbeille (particules solides)
- changement du Bio Filtre toutes les 6 semaines
- rajout de Bio Fluide lorsque le détecteur de niveau bas s'allume (en moyenne 1 bidon de 20 litres toutes les 6 semaines)
- Poste ergonomique



Réf. 940026566

AVANTAGES

- **Pas de vidange** nécessaire
- **Respect des conditions d'hygiène et de sécurité** : répond aux exigences du référentiel OHSAS 18001
- **Respect de l'environnement** : répond favorablement à la Directive 1999/13/CE (réduction des émissions de COV)
- **Mise aux normes des ateliers**
- **Qualité de nettoyage constante**, grâce au recyclage en continu de la lessive :



EKE-V04-08/2018

Page 1/2

FONTAINE FUCHS ECO BIO

FONTAINE BIOLOGIQUE

Version Grand Modèle



Réf. 940026603

FUCHS ECO SUPER BIO

(2 pinceaux)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	FUCHS ECO BIO	FUCHS ECO SUPER BIO
Dimensions extérieures	H 100 x L 98 x l 74 cm	H 107 x L 118 x l 95 cm
Dimensions bac	P 20 x L 66 x l 42 cm	P 18 x L 104 x l 66 cm
Poids à vide	33 Kg	45 Kg
Volume de lessive	80 litres	
Alimentation électrique	220 V, 60 Hz	
Résistance	1000 W	
Pompe	45 W	
Débit pompe	1300 L/h	

EKE-V04-08/2018

Page 2/2